

Les ateliers de l'éthique The Ethics Forum

Les ateliers de l'éthique
The Ethics Forum

L'approche phénoménologique en urbanisme : la recherche d'une meilleure pratique, la pratique d'une meilleure recherche

Juan Torres et Sandra Breux

Volume 5, numéro 2, automne 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044321ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1044321ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal

ISSN

1718-9977 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Torres, J. & Breux, S. (2010). L'approche phénoménologique en urbanisme : la recherche d'une meilleure pratique, la pratique d'une meilleure recherche. *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, 5(2), 117–125.
<https://doi.org/10.7202/1044321ar>

Résumé de l'article

En urbanisme, l'approche phénoménologique permet de se pencher sur l'expérience de l'individu et, plus précisément, sur le rapport que celui-ci entretient avec son milieu de vie. Cette approche permet de concevoir des milieux de vie mieux adaptés aux besoins et aux attentes des individus et suppose des démarches d'aménagement qui accordent un rôle important au citoyen. Toutefois, si l'approche phénoménologique est couramment utilisée dans le cadre de travaux théoriques, elle est difficilement adoptée sur le terrain, en dépit de son utilité et des justifications que l'on peut donner à son utilisation au plan éthique. Dans le présent article, nous explorons les raisons d'une telle disparité en levant le voile sur une double difficulté : difficulté professionnelle, d'une part, à dépasser le modèle déterministe du rapport personne-environnement ; difficulté scientifique, d'autre part, à ancrer la production de connaissances dans les processus de transformation du milieu de vie.

Tous droits réservés © Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal, 2010



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'APPROCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE
EN URBANISME : LA RECHERCHE
D'UNE MEILLEURE PRATIQUE, LA
PRATIQUE D'UNE MEILLEURE
RECHERCHE

JUAN TORRES
SANDRA BREUX

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

RÉSUMÉ

En urbanisme, l'approche phénoménologique permet de se pencher sur l'expérience de l'individu et, plus précisément, sur le rapport que celui-ci entretient avec son milieu de vie. Cette approche permet de concevoir des milieux de vie mieux adaptés aux besoins et aux attentes des individus et suppose des démarches d'aménagement qui accordent un rôle important au citoyen. Toutefois, si l'approche phénoménologique est couramment utilisée dans le cadre de travaux théoriques, elle est difficilement adoptée sur le terrain, en dépit de son utilité et des justifications que l'on peut donner à son utilisation au plan éthique. Dans le présent article, nous explorons les raisons d'une telle disparité en levant le voile sur une double difficulté : difficulté professionnelle, d'une part, à dépasser le modèle déterministe du rapport personne-environnement ; difficulté scientifique, d'autre part, à ancrer la production de connaissances dans les processus de transformation du milieu de vie.

ABSTRACT

In urban planning, the phenomenological approach focuses on personal experiences and, more precisely, on the study of the person-environment relationship. This approach allows the conception of living environments to be better suited to the needs and expectations of people; it involves planning process where citizens play an important role. However, while the phenomenological approach is commonly used for theoretical work, it is hardly adopted in practice, despite its usefulness and the ethical justifications of its use. In this paper, we explore the reasons of this disparity by highlighting a twofold difficulty: first, a professional difficulty in going beyond the deterministic understanding of the person-environment relationship; second, a scientific difficulty in anchoring the production of knowledge in the processes of transformation of the living contexts.

INTRODUCTION

En tant que praticiens, les urbanistes transforment le cadre de vie des personnes à des échelles différentes (la région, la ville, le quartier, la rue, etc.) et par divers moyens (des plans, des projets, etc.). Malgré leur diversité, ces interventions partagent un trait commun : elles s'appuient sur des connaissances et, plus largement, sur une compréhension particulière du milieu. Depuis les années 1960, nombreux sont ceux qui questionnent non seulement les moyens utilisés pour aménager la ville, mais aussi les connaissances sur lesquelles de telles interventions se fondent.¹ On réagit ainsi contre un modèle rationaliste en urbanisme, dont les fondements épistémologiques positivistes supposent que la compréhension de la réalité n'est possible que par l'addition de connaissances objectives et indépendantes de la pratique.² En revanche, dans des courants comme celui de l'apprentissage social (*social learning*), on soutient que la connaissance de la réalité dérive directement de l'expérience et est validée à travers la pratique.³ L'urbaniste travaillerait ainsi dans une réalité toujours provisoire et construite collectivement à travers l'action. Connaître cette réalité dans sa complexité serait saisir la manière dont d'autres sujets la comprennent. C'est dans ce sens que l'approche phénoménologique s'avère tout à fait adéquate pour relever des défis urbanistiques contemporains.

L'approche phénoménologique est ici comprise en tant que perspective épistémologique et méthodologique, c'est-à-dire comme une manière particulière de concevoir ce qui peut être connu et comme une manière de le connaître. En urbanisme, il s'agit d'une approche préconisée depuis plus de quatre décennies, notamment en raison de la relation qu'elle permet d'établir entre la théorie et la pratique. Innes de Neufville⁴ décrit cette approche dans les termes suivants :

"[...] the central object of the [phenomenological] approach is the understanding of particular phenomena in their own terms and contexts. It is grounded in the everyday world and pays attention to ordinary language and beliefs. It is wholistic in that it attempts to see all the influences at work [...]. The goal is to make sense of particular situations, rather than primarily to make generalizations. The research itself is qualitative and exploratory, rather than mainly hypothesis tes-

ting and measuring. [...] Its results are stories accounting for events, behaviors and attitudes"

En tant que méthode, l'approche phénoménologique permet en fait d'appréhender les phénomènes tels que saisis empiriquement par les individus.⁵ Dans le domaine de l'aménagement – et plus spécifiquement de l'urbanisme – elle permet donc de saisir le rapport qu'un individu entretient avec son cadre bâti et avec le processus d'aménagement proprement dit. Dans ce sens, l'approche justifie la participation directe des usagers dans le projet urbanistique, ne serait-ce qu'en tant qu'informateurs clés.

L'approche phénoménologique permet en effet de considérer l'individu comme partenaire du processus d'aménagement, plus précisément comme coproducteur de connaissances pour l'aménagement de son milieu de vie. *A posteriori*, l'approche permet aussi de se pencher sur la réception d'un tel aménagement par l'individu (l'impact sur le comportement, les représentations, etc.). Elle s'avère aussi très féconde dans la théorisation de l'urbanisme, dans la mesure où elle permet de se placer dans la perspective des participants et d'explorer leur expérience. On examine ainsi la manière dont les expériences idiosyncratiques des praticiens influencent leur pratique et vice-versa.⁶ Cela dit, si l'approche est utilisée dans la théorisation de l'urbanisme, force est de constater que sa place dans la pratique urbanistique demeure mitigée, évoluant peu depuis les célèbres travaux de Lynch.⁷ Ce cantonnement idéal est surprenant, alors que, dans les processus d'aménagement, l'utilisation de l'approche phénoménologique peut se justifier à maints égards, y compris au plan éthique.

La pertinence de l'approche au plan éthique peut se vérifier à deux niveaux, soit celui des effets des interventions (substantiel) et celui de la démarche de planification urbaine (procédural). Pour ce qui est des effets des interventions urbanistiques, l'approche phénoménologique permet la conception de projets plus sophistiqués, basés sur une compréhension plus nuancée des enjeux urbains et la reconnaissance de la diversité de points de vue possibles et de possibilités d'action. Cette reconnaissance ne peut qu'amener les professionnels de l'urbanisme à assumer avec modestie les limites de leurs interventions.⁸ Par rapport à la démarche, l'approche phénoménologique comporte la reconnaissance du public comme acteur du processus d'aménagement. En effet, en s'intéressant aux regards des acteurs concernés par les interventions, on contribue à légitimer la participation des

citoyens à l'aménagement de leur propre milieu de vie. On fait ainsi valoir la richesse et la pertinence des connaissances non professionnelles. Contrairement au modèle rationaliste, on abandonne le rapport hiérarchique qui place le professionnel dans une situation de pouvoir très asymétrique, comme seul expert face à un citoyen « usager », déterminé par son environnement.

Ces considérations éthiques mettent encore plus en évidence la nécessité de ne pas restreindre l'approche phénoménologique aux sphères de la pensée, alors que les questions de développement urbain durable,⁹ de gouvernance,¹⁰ d'acceptabilité sociale,¹¹ de consultation publique,¹² d'identité et de *vivre-ensemble*¹³ appellent à la participation des citoyens et traversent les projets urbanistiques contemporains. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour élucider la faible utilisation de cette approche dans la pratique urbanistique. Dans le cadre de la présente démarche, c'est l'une d'entre elles qui est explorée. Plus spécifiquement, l'article lève le voile sur une double difficulté : une difficulté professionnelle d'une part à dépasser le modèle déterministe du rapport personne-environnement et une difficulté scientifique d'autre part à ancrer la production de connaissances dans les processus de transformation du milieu de vie. Dans les deux cas, plusieurs considérations théoriques et pratiques de l'utilisation de l'approche phénoménologique en urbanisme seront évoquées.

Deux sections jalonneront notre exploration. La première partie fait état des implications épistémologiques de l'approche phénoménologique, notamment en ce qui a trait au type de rapport personne-environnement qu'elle suppose, ainsi qu'aux défis qu'elle soulève dans le milieu professionnel, à la lumière des enjeux urbanistiques contemporains. La deuxième partie expose et explore les différences qui peuvent exister entre la recherche et la pratique en urbanisme par rapport aux défis de l'utilisation de l'approche phénoménologique.

L'APPROCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE ET L'URBANISME : ENTRE PERMANENCE ET MUTATIONS

PHÉNOMÉNOLOGIE ET RAPPORT PERSONNE- ENVIRONNEMENT

Si le point de vue des usagers semble aujourd'hui incontournable, c'est en raison à la fois de la reconnaissance des savoirs des acteurs concernés par l'aménagement et des limites cognitives des profes-

sionnels de l'urbanisme. Sous-jacente à l'intérêt pour la réalité vécue des usagers se trouve alors une conception interactive du rapport personne-environnement : on assume que le regard des usagers sera original (ou, tout au moins, différent de celui du professionnel), tributaire d'une expérience particulière du milieu. Toutefois, cette conception du rapport personne-environnement n'est pas la seule. Trois perspectives différentes peuvent être identifiées dans la compréhension d'un tel rapport.

Premièrement, la ville peut être appréhendée selon une *perspective de disjonction*.¹⁴ Elle constituerait alors un décor : les phénomènes qui s'y déroulent, de façon indépendante, obéiraient à des causes intrinsèques ou à une causalité simple.¹⁵ En psychologie environnementale, on parlerait alors d'un modèle interactionnel, selon lequel, l'interaction n'engendrerait ni transformations environnementales ni changements comportementaux.¹⁶ Une telle disjonction entre la personne et son environnement rend l'avis des usagers superflu lors de l'aménagement des milieux et isole les transformations environnementales de toute répercussion sur le comportement des usagers. On aménagerait ainsi la ville comme un objet abstrait, de la même manière qu'on effectue une opération mathématique.

Deuxièmement, la ville et le citoyen peuvent être considérés comme éléments indissociables selon une *perspective de conjonction*. Dans cette perspective, l'environnement constitue le contexte indispensable pour comprendre les phénomènes qui s'y déroulent, l'ensemble personne-environnement étant un système interactif.¹⁷ On y considère cependant l'environnement comme objet réel. Le concept d'« affordance », par exemple, est défini par Gibson comme une propriété environnementale objective, indiquant les actions possibles dans un milieu donné : « [t]he observer may or may not perceive or attend to the affordance, according to his needs, but the affordance, being invariant, is always there to be perceived ».¹⁸ Une telle perspective demeure déterministe, dans la mesure où les actions possibles dépendraient de l'environnement et existeraient indépendamment du sujet. Elle s'exprime par exemple dans la Charte d'Athènes, qui préconise des principes universels d'organisation pour une ville en vue d'un assainissement et d'une adaptation à la révolution technoscientifique.¹⁹

Troisièmement, on peut avancer une *perspective de complexité*, soulignant que la ville est dans le citoyen tout comme le citoyen est dans la ville. Dans cette optique, l'environnement est considéré non pas comme un contexte unique dans lequel s'emboîtent tous les êtres,

mais plutôt comme le produit de l'interaction entre l'individu et son milieu.²⁰ À la base de cette perspective se trouvent le concept d'*Umwelt* (milieu) et la phénoménologie environnementale de Uexküll, selon lesquels divers individus peuvent se trouver dans un même lieu tout en expérimentant des espaces vécus différents.²¹ La théorie de la forme (*Gestalttheorie*), distingue également l'environnement géographique, à caractère physique et objectif, de l'environnement comportemental, concernant le milieu vécu et à caractère subjectif : « *Do we live in the same town? Yes, when we mean the geographical, no, when we mean the behavioural "in"* ». ²² Le modèle écologique de Bronfenbrenner²³ s'inscrit également dans cette approche, l'individu influençant et, simultanément, étant influencé par les multiples systèmes (imbriqués les uns dans les autres) qui composent son environnement perçu. Tout changement environnemental comprendrait donc des transformations autant dans la manière dont la personne perçoit son milieu que dans la manière dont la personne agit sur son milieu.

En urbanisme, l'approche phénoménologique s'inscrit dans la perspective de complexité et amène les praticiens non seulement à comprendre le point de vue de l'usager, mais aussi à considérer celui-ci comme acteur dans la transformation de son environnement lors des projets d'aménagement. L'approche comporte ainsi des objectifs d'ordre substantiel et procédural : substantiel, car il s'agit de chercher le bien-être par l'amélioration du milieu de vie ; procédural, car il est question de susciter la participation de l'usager dans une telle recherche du bien-être et dans la transformation de son milieu de vie. Ces deux objectifs sont, par ailleurs, au centre des enjeux urbanistiques contemporains.

DES ENJEUX CONTEMPORAINS EN URBANISME

Les enjeux qui caractérisent l'urbanisme contemporain, s'ils sont fort nombreux, peuvent toutefois s'inscrire dans une expression très galvaudée, à savoir celle de développement urbain durable. En effet, « le développement durable des villes et des métropoles est devenu un principe d'action pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme ». ²⁴ Deux volets principaux circonscrivent cette notion de développement urbain durable. En effet, elle peut être conçue comme « un concept essentiellement procédural qui renvoie moins aux formes spatiales que la planification produit ou induit, qu'aux formes sociales qu'elle adopte comme processus de décision ». ²⁵ Cette définition, qui n'est

pas sans rappeler les principes de la charte d'Aalborg,²⁶ affirme que l'interaction et la négociation entre les différents acteurs impliqués sont désormais au cœur de tout processus urbanistique. Mais ce concept de développement urbain durable comporte également une dimension substantielle, en ce qu'il met aussi l'accent sur le bien-être et la préservation des écosystèmes.²⁷ Il s'agit donc de faire des choix, comportant parfois un changement de valeurs et des modifications de comportement afin de contrer les impacts négatifs d'une urbanisation galopante.

Si ces deux volets du développement urbain durable se retrouvent dans la dimension transformative de l'urbanisme (en tant que pratique), il n'en demeure pas moins qu'ils coïncident aussi avec sa dimension cognitive (l'urbanisme considéré en tant que discipline). Pinson considère en effet qu'aujourd'hui la gouvernance (volet procédural) et les projets urbains (volet substantiel) constituent les deux objets d'étude de cette discipline.²⁸

Quelles que soient les distinctions apportées par les multiples acceptions de la gouvernance, il est possible de dire brièvement qu'en urbanisme, cette notion ouvre la porte à la prise en considération d'une variété d'acteurs et d'intérêts. Elle permet de se pencher sur la participation d'une multitude d'acteurs (parmi lesquels se trouvent les habitants) à la prise de décision. Quant aux projets urbains, on constate qu'ils sont légions, si bien qu'on peut se demander s'ils ne sont pas devenus nécessaires à la fabrique de la ville contemporaine.²⁹ Ces projets urbains, destinés à façonner la ville de demain, sont amenés à modifier la ville des habitants et par conséquent à intervenir dans le rapport que les individus entretiennent avec un territoire donné. Ces opérations d'aménagement sont donc susceptibles de concourir à une modification de valeurs et de comportements et elles constituent de fait un objet d'étude incontournable.

Ainsi, autant comme pratique que comme discipline, l'urbanisme comporte à la fois une portée procédurale et une portée substantielle. Or, si l'importance de ces deux portées ne fait nullement mystère, leurs enjeux au plan de l'éthique font l'objet d'un moins grand nombre de discussions.

Pour saisir les enjeux éthiques de l'urbanisme, il est utile de distinguer ceux d'ordre procédural de ceux d'ordre substantiel. Au plan procédural, on se préoccupera de mettre en place des démarches justes, inclusives, fécondes, afin que le processus d'aménagement soit bénéfique pour les participants. Au plan substantiel, afin que l'objet amé-

né soit porteur d'un bien-être autant pour les générations présentes que pour celles à venir, on se préoccupera de mettre de l'avant un certain nombre de valeurs, notamment le respect environnemental, la pertinence sociale et la viabilité économique des projets. À travers l'approche phénoménologique, l'urbanisme contemporain aurait donc la possibilité de répondre à ces deux préoccupations. D'une part, elle permet d'envisager des processus d'aménagement collaboratifs, voire délibératifs,³⁰ porteurs d'apprentissage pour les participants. D'autre part, elle permet d'intervenir de manière plus informée, à travers des actions plus adaptées au contexte et mieux accueillies par le milieu. En effet, de manière très pragmatique, l'approche phénoménologique peut faciliter l'action, dans la mesure où la construction d'une compréhension collective de la réalité peut susciter la convergence des objectifs. Dans les termes d'Innes de Neufville : « *[the phenomenological approach] offers opportunities to engage and motivate policy makers and citizens so they will be prepared to act on the knowledge produced* ». ³¹

Pour des auteurs comme Wackermann, « il n'y a guère de progrès réel, durable, sans que la pensée et l'action n'aient un fondement éthique ». ³² L'approche phénoménologique offre un fondement éthique à l'urbanisme ; toutefois, on constate qu'elle est négligée dans la pratique. La relation entre la recherche et l'intervention, c'est-à-dire entre l'urbanisme comme discipline et comme pratique, est en cause.

RECHERCHE ET PRATIQUE EN URBANISME : DEUX RAPPORTS DISTINCTS À LA PHÉNOMÉNOLOGIE

Malgré la pertinence de l'approche phénoménologique en urbanisme et, plus précisément, des justifications éthiques reliées à son utilisation (dans la quête de meilleures démarches et de meilleurs résultats), force est de constater qu'elle demeure confinée au domaine théorique, adoptée principalement dans la recherche. On constate en effet, d'une part, un foisonnement (notamment depuis le tournant du siècle) d'études phénoménologiques et, d'autre part, une opérationnalisation rare et difficile de l'approche dans la pratique. Les sections suivantes explorent les raisons de cette disparité.

LES MOTIVATIONS DE LA RECHERCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE

Les dernières années témoignent d'une importante production d'ouvrages méthodologiques qui, de manière implicite ou explicite, s'ins-

crivent dans l'approche phénoménologique. « Voir la ville à travers les yeux de ses habitants » constitue l'objectif derrière divers dispositifs qui permettent au chercheur de saisir la perception urbaine des individus et les représentations que ceux-ci se font de leur milieu de vie et de ses transformations. ³³

Ces travaux accordent bien souvent une attention spécifique aux outils qui permettent de saisir l'expérience de certains groupes. On souligne ainsi la pertinence d'utiliser des outils comme les cartes mentales, les récits de vie³⁴ ou bien encore des techniques plus innovantes telles le parcours commenté.³⁵ Outre ces apports méthodologiques, nombreuses sont également les études qui adoptent une démarche phénoménologique pour identifier l'expérience environnementale de groupes sociaux particuliers. C'est le cas des enfants par exemple³⁶ et des adolescents vivant dans des « cités ». ³⁷ De telles études s'inscrivent dans le contexte spécifique des transformations sociales et des revendications des droits incarnées en l'occurrence par la Convention relative aux droits de l'enfant, des Nations Unies (1989).

L'intérêt pour l'approche phénoménologique est donc, au moins en partie, d'ordre épistémologique. On y trouve une manière de produire des connaissances pertinentes, en ce qu'elles portent sur une réalité souvent méconnue, soit le point de vue des habitants, le point de vue de groupes généralement exclus des processus de décision. Ces connaissances peuvent notamment s'avérer utiles pour mieux comprendre les mouvements de contestation et les réactions auxquelles les urbanistes sont confrontés dans leur pratique quotidienne (ainsi que leurs échecs). ³⁸ Par ailleurs, on fait souvent valoir que les problèmes urbains contemporains sont en partie le résultat de démarches basées exclusivement sur des connaissances sectorielles, valides selon les critères de scientificité positivistes,³⁹ mais peu significatives pour les usagers. À travers l'approche phénoménologique, on vise donc à comprendre non pas une réalité désincarnée, mais plutôt une réalité significative : il ne s'agit plus simplement d'expliquer, mais de saisir ce qui est important à comprendre.

Dans la recherche, l'intérêt pour l'approche phénoménologique a aussi des répercussions d'ordre éthique. L'approche amène à reconnaître l'usager comme partenaire, plutôt que comme simple objet de recherche. Il s'agit de considérer le citoyen à titre d'acteur, influencé par son environnement mais capable de le transformer. Autrement dit, l'approche phénoménologique comporte la reconnaissance des com-

pétences, des connaissances, des intérêts et des droits des participants. Bien entendu, cette forme de recherche comporte aussi des défis, ne serait-ce qu'en termes de communication entre les participants.

Finalement, au-delà des enjeux liés au processus de recherche, il faut mentionner que l'intentionnalité sous-jacente à la recherche en urbanisme rend les considérations éthiques inéluctables. En fait, en tant que discipline orientée vers l'action,⁴⁰ l'urbanisme ne cherche pas tant à expliquer des phénomènes qu'à concevoir une intelligibilité sur laquelle baser les interventions sur le terrain. Loin de contourner les enjeux éthiques, la recherche en urbanisme cherche donc à rendre explicites ceux-ci. Dans ce sens, l'approche phénoménologique s'avère appropriée, en ce qu'elle permet de saisir ces enjeux dans la perspective des acteurs concernés par les interventions.

LES OBSTACLES À L'APPLICATION DE L'APPROCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE DANS LA PRATIQUE

La multiplication des processus participatifs en aménagement, et plus particulièrement en urbanisme, témoigne d'un intérêt dans la pratique pour inclure les résidents dans les projets non seulement comme usagers, mais aussi comme partenaires du projet. Ceci étant dit, depuis les années 1960, on a constaté que la participation prend des formes très différentes. Arnstein,⁴¹ à travers son célèbre modèle de l'échelle, a fait valoir la variété de modalités de partage du pouvoir dans les démarches dites « participatives » et nous permet de comprendre que la participation du public ne s'inscrit pas toujours pleinement dans l'approche phénoménologique. En effet, dans le contexte institutionnel québécois par exemple, on se retrouve à l'heure actuelle avec plusieurs démarches de consultation, à travers lesquelles les résidents jouent un rôle plutôt limité en ce qu'il est essentiellement « réactif » : on réagit à une proposition généralement conçue uniquement en amont, qui sera, dans le meilleur des cas, ajustée afin de susciter le moins de contestation possible. De plus, cette participation est souvent le fruit d'une minorité : c'est la logique du plus petit dénominateur qui l'emporte pour obtenir l'adhésion de tous à un projet. La participation du public est alors souvent perçue par les autres acteurs (notamment les promoteurs immobiliers dans le contexte nord-américain) comme une contrainte, une « étape à franchir » pour la réalisation de leurs projets⁴². Et les appréhensions au sujet des processus de consultation sont d'autant plus grandes que les projets peuvent être facilement avortés, avec des conséquences graves autant pour

le secteur privé (promoteurs) que pour le public (élus, professionnels municipaux).

Certains identifient les démarches participatives de recherche-action comme une manière prometteuse d'adopter l'approche phénoménologique dans la pratique de l'urbanisme. Déjà vers la fin des années 1970, Kevin Lynch prônait l'institutionnalisation de ce type de démarche. Il constatait que les travaux qu'il menait à travers le monde comme chercheur en utilisant l'approche phénoménologique (notamment auprès d'enfants) auraient peu ou pas d'impact s'ils n'étaient pas inscrits dans la pratique quotidienne de l'urbanisme.⁴³

Toutefois, le portrait de la situation serait partiel si on se limitait à mettre en cause la difficulté que rencontre la pratique à adopter l'approche phénoménologique. Il faudrait plutôt se questionner sur le modèle en vigueur, qui sépare de manière nette la recherche de la pratique. Autrement dit, il ne s'agit pas simplement d'une difficulté des praticiens à appliquer des connaissances, mais d'une difficulté à dépasser le paradigme selon lequel la recherche ne constitue qu'une source de connaissances pour être appliquées *a posteriori* dans la pratique. Ce paradigme évacue de l'urbanisme la dimension disciplinaire (cognitive) et se perpétue par le modèle pédagogique dominant.⁴⁴

À ce titre, l'atelier en urbanisme constitue une occasion privilégiée pour intégrer la production de connaissances et le développement d'habiletés de conception dans la formation des urbanistes.⁴⁵ Cette activité pédagogique consiste à simuler une démarche urbanistique en la simplifiant. Or, cette simplification se traduit habituellement par l'utilisation d'information générale et désincarnée dans l'élaboration de projets, c'est-à-dire par la non utilisation de l'approche phénoménologique, qui comporterait une démarche plutôt participative.

Si les démarches participatives sont difficiles et laborieuses dans la pratique professionnelle, elles le sont aussi en situation pédagogique dans un contexte académique, ne serait-ce que pour des raisons de logistique. Ceci étant dit, lorsque menée, ce type d'expérience s'avère extrêmement formateur, permettant aux participants de mieux comprendre non seulement la dimension substantielle de l'urbanisme (l'objet d'aménagement, les résultats), mais aussi sa dimension procédurale (la complexité de la démarche d'aménagement). De plus, ce type d'expérience rend aussi explicites d'importants enjeux éthiques qui, pour les étudiants, peuvent être une source d'apprentissages qu'ils peuvent difficilement trouver ailleurs pendant leur formation.⁴⁶

L'absence de l'approche phénoménologique dans la pratique urbanistique, dès la formation des praticiens, pose donc problème. D'une part, elle constitue une perte d'occasions pour améliorer les démarches d'aménagement urbain, les produits de celles-ci et la formation des urbanistes ; d'autre part, elle est l'expression d'une contradiction. En effet, en confinant l'approche phénoménologique au domaine de la recherche, l'apport des résidants comme acteurs dans leur milieu est à la fois reconnu (comme coproducteurs des connaissances, dans la dimension disciplinaire de l'urbanisme) et négligé (comme partenaires des transformations, dans la dimension pratique de l'urbanisme).

Néanmoins, si l'utilisation de l'approche phénoménologique permettrait de mieux outiller l'urbanisme pour améliorer les connaissances et le bien-être de l'individu, une question demeure : comment concilier l'approche phénoménologique à la réalité de l'élus, du promoteur et de l'urbaniste ? Premièrement, l'urbaniste fait face à une volonté politique motivée généralement par des raisons d'ordre économique et géopolitique. Deuxièmement, l'urbaniste est en lien direct avec le promoteur, lequel dispose généralement d'un échéancier serré qu'il est souvent amené à dépasser et dont les motivations sont proches de celles qui animent le pouvoir politique. Comment l'urbaniste peut-il intégrer une telle approche dans un laps de temps court, en ayant un point de vue relativement exhaustif des habitants, tout en considérant les motivations du politique et du promoteur ? Il est délicat de répondre à un tel questionnement, en raison notamment d'un problème scientifique : à notre connaissance, il n'existe aucune étude longitudinale au sujet de l'apport de l'approche phénoménologique en urbanisme. Une analyse mettant en évidence les atouts et les limites d'une telle approche à la naissance du projet urbain, pendant la réalisation de celui-ci et après son achèvement, permettrait de concevoir la pratique autrement. Il s'agirait en quelque sorte de se servir de l'approche phénoménologique pour mieux comprendre les difficultés et les opportunités que cette même approche comporte dans la pratique urbanistique. Encore une fois, c'est la relation entre la pratique et la discipline qui doit être repensée.

CONCLUSION

En urbanisme, l'utilisation de l'approche phénoménologique permet de rapprocher l'amélioration du milieu de vie et la participation de l'individu à cette amélioration. Ces deux éléments sont d'autant plus importants qu'ils correspondent aux défis auxquels l'urbanisme

contemporain fait face. Ces défis sont liés au projet urbain (dans la dimension substantielle) et à la gouvernance (dans la dimension procédurale). Si par rapport à la dimension procédurale l'approche phénoménologique facilite la mise en place de meilleures démarches urbanistiques, par rapport à la dimension substantielle elle permet d'envisager des interventions plus pertinentes.

Néanmoins les décalages existant entre l'urbanisme en tant que pratique et en tant que discipline ne permettent pas aujourd'hui d'exploiter l'ensemble des potentialités de l'approche phénoménologique. En fait, si l'on peut déplorer l'échec de la pratique à s'appuyer sur des connaissances issues de l'approche phénoménologique, il ne reste pas moins que la relation entre la recherche et la pratique constitue un problème de fond (et pas étranger à d'autres professions). La séparation entre la théorie et la pratique et, plus profondément l'instrumentalisation de la recherche, peuvent expliquer la difficile utilisation de l'approche phénoménologique dans la pratique urbanistique.

Une recherche ancrée dans la pratique et une pratique inscrite dans la recherche apparaissent toutes deux à la fois comme objectifs et comme conditions de l'utilisation de l'approche phénoménologique en urbanisme. La quête d'une telle réciprocité se justifie à plusieurs égards et en particulier au plan éthique : elle suppose la pleine reconnaissance des individus comme acteurs dans leur collectivité ; elle nous permet de répondre à l'enjeu de durabilité qui caractérise l'urbanisme contemporain.⁴⁷

NOTES

- 1 Voir Sandercock, Leonie, *Towards Cosmopolis: Planning for Multicultural Cities*, New York/Toronto, John Wiley, 1998, ch. 4.
- 2 Inscrit dans le paradigme positiviste, le modèle suppose l'existence en urbanisme d'une rationalité universelle. L'urbaniste, en tant qu'expert, interviendrait techniquement sur la ville en prenant appui uniquement sur des connaissances ayant satisfait les critères de scientificité positivistes. Pour une caractérisation du paradigme positiviste et d'autres paradigmes, voir Guba, Egon G., et Lincoln, Yvonna S., « Paradigmatic controversies, contradictions, and emerging confluences », in N. Denzin et Y. S. Lincoln, édés., *Handbook of qualitative research*, Thousand Oaks, Sage Publications, 2000, pp. 163-188.
- 3 Friedmann, John, « Two centuries of planning theory: an overview », in S. Mandelbaum, L. Mazza et R. W. Burchell, édés., *Explorations in planning theory*, New Brunswick, N.J., Center for Urban Policy Research, 1996, pp. 10-29.
- 4 Innes de Neufville, Judith, « Knowledge and Action: Making the Link » *Journal of Planning Education and Research*, vol. 6, no 2, 1987, p. 88.
- 5 Lalande, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris, Presses universitaires de France, 1947 (5e éd.), p. 768.
- 6 Depuis les années 1980, cet intérêt pour l'expérience des praticiens dans l'action a été incarné principalement par Schön et, plus spécifiquement en urbanisme, par des auteurs comme Bolan et Forester. Voir Schön, Donald, *The Reflective Practitioner: How professionals think in action*. London, Temple Smith, 1983. Bolan, Richard S., « The Practitioner as Theorist. The Phenomenology of the Professional Episode », *Journal of the American Planning Association*, vol. 46, no 3, 1983, pp. 261-274. Voir aussi, dans le présent dossier, l'article de John Forester ainsi que le compte-rendu de son dernier ouvrage par Jacques Fisette.
- 7 Lynch, Kevin, *The image of the city*, Cambridge, Mass., M.I.T. Press, 1960.
- 8 À ce sujet, Edgar Morin parle de l'irréductible incertitude de l'action, liée entre autres à ce qu'il appelle l'écologie de l'action. Face à une telle complexité, à la difficulté de juger des conséquences des gestes, le praticien serait amené à reconnaître l'intentionnalité de son agir professionnel, à demeurer vigilant et à assumer le conflit. Morin, Edgar, *La méthode 6 : Éthique*, Paris, Seuil, 2004, p. 67.
- 9 Sans entrer dans les nombreux débats entourant l'acception du développement durable, mentionnons que nous référons ici aux différentes tentatives et divers moyens mis en place à l'échelle des collectivités pour se doter d'un environnement viable. L'Agenda 21 peut être considéré comme un de ces moyens. Voir Paulet, Jean-Pierre, *Géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2009.
- 10 Pinson, Gilles, *Gouverner la ville par projet*, Paris, Presses de sciences po, 2009.
- 11 Gariépy, Michel et Eid, Nohad, « L'acceptabilité sociale des grands projets urbains est-elle prévisible ? Réflexions à partir du cas montréalais ». Communication présentée au colloque *Les grands projets immobiliers : territoires, acteurs et stratégies*. 77ème Congrès de l'Acfas, Ottawa, 13 mai 2009.
- 12 Gariépy, Michel et Gauthier, Mario « Le débat public en urbanisme à Montréal : un instrument de développement urbain durable ? », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 18, no 1, 2009, pp. 48-73.
- 13 Morisset, Lucie K. « Réapprendre à rêver la ville », Entrevue pour le journal *Le Devoir*, 10 août 2009.
- 14 Les trois perspectives ici utilisées, ont été discutées en détail dans Torres, Juan, *La recherche par le projet d'aménagement : Comprendre le vélo chez les enfants à travers les projets « Grandir en ville » de Montréal et de Guadalajara*, Thèse doctorale non publiée, Université de Montréal, 2007, pp. 44-52.
- 15 Ces causes intrinsèques peuvent être identifiées à l'idée aristotélicienne d'une cause matérielle (la raison pour que l'objet ou le phénomène existe), différente de la cause efficiente (causalité dans le sens habituel), soit celle qui précède un effet. Voir Aristote, *Physique* (traduit par Pierre Pellegrin), Paris, Flammarion, 2000, livre II.
- 16 Altman, Irwin, et Rogoff, Barbara, « World views in psychology: trait, interactional, organismic and transactional perspectives », in D. Stokols et I. Altman, édés., *Handbook of environmental psychology*, New York/Toronto, Wiley, 1987, pp. 7-40.
- 17 On prend appui sur le travail de Bertalanffy, Ludwig von, *General system theory: foundations, development, applications*. New York, Braziller, 1968.
- 18 Gibson, James J., *The ecological approach to visual perception*, Boston, Houghton Mifflin, 1979, p. 139.
- 19 Le Corbusier, *La charte d'Athènes*, Paris, Editions de Minuit, 1957.
- 20 Lewin, Kurt, *Principles of topological psychology*, New York, McGraw-Hill, 1936.
- 21 Uexküll, Jacob von, *Mondes animaux et monde humain : suivi de Théorie de la signification*, Paris, Denoël, 1965.
- 22 Koffka, Kurt, *Principles of Gestalt psychology*, New York, Harcourt Brace, 1963, p. 28. Dans le même esprit, Moles et Rohmer distinguent deux manières de concevoir l'environnement, l'une en tant que lieu (perçu), inscrite dans la philosophie de la centralité, et l'autre en tant que quantité (abstrait), inscrite dans la philosophie de l'étendue. Voir Moles, Abraham, et Rohmer, Élisabeth, *Psychologie de l'espace*, Tournai, Casterman, 1972.
- 23 Bronfenbrenner, Urie, *The ecology of human development: experiments by nature and design*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1979.
- 24 Gariépy et Gauthier, 2009, p.2.
- 25 Gariépy et Gauthier, 2009, p.3.

- 26 Charte des villes européennes pour la durabilité-Charte d'Aalborg, 27 mai 1994 : <http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/textes/aalborg.htm>
- 27 Paulet, 2009.
- 28 Pinson, Daniel « L'urbanisme : une discipline indisciplinée ? », *Futures*, 2003, version française en ligne <http://pagesperso-orange.fr/d.pinson.urb/rep-gen/ArtFuturespdf.pdf>; référence version anglaise : PINSON, Daniel, *Urban Planning : an 'undisciplined' discipline?* in *Futures*, 36, 2004, Elsevier, London.
- 29 Breux, Sandra et Bédard, Mario « Non-lieux et grands projets urbains », Communication présentée au colloque *Les grands projets immobiliers : territoires, acteurs et stratégies*. 77ème Congrès de l'Acfas, Ottawa, 13 mai 2009.
- 30 Forester, John, *The deliberative practitioner: encouraging participatory planning processes*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1999.
- 31 Innes de Neufville, « Knowledge and Action: Making the Link », p. 88.
- 32 Wackermann cité dans Paulet, 2009, p.80.
- 33 Breux, Sandra « Représentations territoriales et engagement public individuel : premières explorations ». *Politique et sociétés*. Numéro spécial sous la direction de Bernard Fournier et Min Reuchamps, vol.27, n°3, 2008, pp. 177-211.
- 34 Fortin, Andrée et Després, Carole. « Le juste milieu : représentations de l'espace des résidents du périurbain de l'agglomération de Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n°146, 2008, pp. 153-174.
- 35 Jean Paul-Thibaud. «La méthode des parcours commentés» dans Michèle Grosjean et Jean-Paul Thibaud, dir. *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèses, 2001, pp. 79-99.
- 36 Voir, par exemple l'ouvrage de Driskell, David, dans le cadre du programme Grandir en ville, de l'UNESCO : *Creating better cities with children and youth: a manual for participation*, London/Paris, Earthscan/UNESCO Publishing, 2002.
- 37 Fournand, Anne, « Images d'une cité. Cartes mentales et représentations spatiales des adolescents de Garges-les-Gonesse ». *Annales de géographie*, n°633, 2003, p. 537-550.
- 38 Paulet, Jean-Pierre, *Les représentations spatiales*, Paris, Armand Colin, 2002.
- 39 Ces critères comportent la validité interne, la validité externe, la consistance et l'objectivité. Voir Guba, Egon G., et Lincoln, Yvonna S., « Competing Paradigms in Qualitative Research », in Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln, eds., *Handbook of qualitative research*, Thousand Oaks, Sage Publications, 1994, pp. 105-117.
- 40 Dans les termes de Simon, l'urbanisme, comme d'autres formes d'aménagement, constitue une science de l'artificiel, c'est-à-dire une démarche scientifique intentionnalisée, la production de connaissances ayant pour but la transformation de la réalité. Simon, Herbert A. *The sciences of the artificial*, Cambridge, M.I.T. Press, 1969.
- 41 Arnstein, Sherry R., « A ladder of citizen participation », *Journal of the American Institute of Planners*, vol. 35, no. 4, 1969, pp. 216-224.
- 42 Gariépy et Gauthier, 2009.
- 43 Lynch, Kevin, *Growing up in cities: studies of the spatial environment of adolescence in Cracow, Melbourne, Mexico City, Salta, Toluca, and Warszawa*, Paris / Cambridge, UNESCO / The MIT Press, 1977.
- 44 Sandercock, *Towards Cosmopolis*, p. 88.
- 45 Voir à ce sujet l'ouvrage de Donald Schön, *Educating the reflective practitioner: toward a new design for teaching and learning in the professions*, San Francisco, Jossey-Bass, 1987.
- 46 Torres, *La recherche par le projet d'aménagement*, p. 217.
- 47 Les auteurs remercient Hugo Loiseau pour sa lecture des premières ébauches de ce texte.